

Visite guidée de l'Assemblée législative de l'Alberta

La réussite, ça se planifie!

POUR BIEN SE PRÉPARER à la visite guidée

- Demander aux élèves de se rappeler ce qu'ils savent déjà et de réfléchir sur ce qu'ils désirent apprendre sur l'Assemblée législative de l'Alberta.
- Si vous avez le temps, faire faire la Visite virtuelle à vos élèves ou essayer les activités en ligne à www.assembly.ab.ca/visitor (Student Zone).

! **Tous les visiteurs** sont priés de rester calmes et courtois et suivre le guide en tout temps, car d'autres personnes travaillent ou visitent en ces lieux. Les téléphones cellulaires sont uniquement pour prendre des photos.

POUR BIEN SE PRÉPARER au Parlement étudiant

- Faire visionner par votre classe le DVD des élèves de 6e année qui ont participé au Parlement étudiant.
- Si vous avez le temps, demander à vos élèves de choisir le thème d'un projet de loi et de trouver des arguments pour et contre son adoption. Leur attribuer des rôles.

Ressources gratuites

Un DVD, un Guide de l'enseignant et un Manuel de l'élève, avec lexicque, sont disponibles. Vous pouvez obtenir **GRATUITEMENT** un exemplaire imprimé de chacun, ou bien les télécharger du site Internet de l'Assemblée. De plus, un scénario du Parlement étudiant destiné aux élèves peut être mis au point en ligne et imprimé. Tous les documents sont disponibles en anglais et en français. www.assembly.ab.ca/visitor (Teachers' Corner)

! **Les enseignants et les bénévoles** sont priés de fermer leurs téléphones cellulaires, donner l'exemple par une écoute attentive et surveiller leurs élèves et les accompagner en tout temps.

Liste de contrôle à l'intention de l'enseignant

AVANT VOTRE VISITE

- Vérifier la confirmation de visite pour s'assurer que tous les renseignements sont exacts.
- Discuter les attentes avec les élèves et les bénévoles.
- Si vous êtes accompagné(e) de bénévoles, confier à chacun d'entre eux un petit groupe d'élèves à surveiller.
- Facultatif: Préparer des insignes d'identité pour les élèves et les bénévoles.

LE JOUR DE VOTRE VISITE

- S'assurer que le chauffeur d'autobus est informé des lieux de débarquement en vigueur en septembre 2011. (Voir le plan.)
- Signaler au guide tout élève ayant des besoins particuliers.
- Informer le guide du niveau général de compréhension et d'expression orale en français des élèves.

